



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E120323

VALABLE JUSQU'AU 12/12/2023

ÉDITÉ LE 03/10/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/09/2008

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 25/05/2018

40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 508 091 014 00052

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2116381

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010327319104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010327319104

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2021

Raison sociale : W RENOV

1 AVENUE DU BOIS DE L'ÉPINE
91080 COURCOURONNES

Téléphone : 09 53 31 59 77

Portable :

Site Internet : www.w-renov.com

E-mail : administration@w-renov.com

Responsabilité légale :

PIERRE MICHAËL CO-GÉRANT / MULLIEZ THOMAS CO-GÉRANT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/03/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Couvreur, Maçon, Menuisier)	13/10/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	08/03/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.